

U. Cartailhac

L'ANTHROPOLOGIE

Reçu par M. H. B.

Rs HAA

60/11

EXTRAIT

S^t MARCEL - Indre -
Station de l'âge du Renne

MASSON ET C^{ie}, ÉDITEURS

1850

1850

MÉMOIRES ORIGINAUX

STATION DE L'AGE DU RENNE DE SAINT-MARCEL (INDRE)

D'APRÈS LES FOUILLES DE M. BENOIST

PAR

L'Abbé BREUIL

M. Benoist veut bien me permettre de présenter ici les intéressantes découvertes qu'il a eu le bonheur de faire ; je lui en suis particulièrement reconnaissant ; ce travail est la mise en œuvre des notes et des renseignements qu'il a eu l'obligeance de me fournir, et aussi le résultat de l'étude que j'ai pu faire moi-même, après visite sur les lieux, des objets recueillis, qu'il a eu la bonté de me communiquer(1).

M. Benoist a déjà donné sur ses fouilles une première note, accompagnée de belles photographies des principales pièces, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre* (XXIV^e vol.), mais il n'avait pas songé à mettre en relief certains détails stratigraphiques, d'une grande importance pour l'étude de l'évolution de l'art à l'époque glyptique(2). Grâce à l'étude de ses notes de fouilles, confirmée par des explications orales, j'ai pu établir pour le gisement de Saint-Marcel une succession des assises rappelant beaucoup celle que M. E. Piette a si bien mise en lumière dans la région pyrénéenne.

Les gisements glyptiques de Saint-Marcel ne sont pas les seuls

(1) Les objets décrits dans ce travail viennent d'être acquis par le Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

(2) Le mot de *glyptique* désigne la période qui s'étend depuis l'époque moustérienne jusqu'à l'époque néolithique. M. Piette l'a créé pour rappeler le développement artistique qui s'y manifeste. Il a démontré que le Solutréen n'en est qu'un faciès local à niveau variable, ordinairement de la base de l'assise à gravures simples.

de la région ; M. l'abbé Delaunay, professeur au Petit-Séminaire Saint-Gaultier (Indre), m'écrivait récemment qu'un de ses jeunes élèves lui avait rapporté quelques silex magdaléniens dont un burin, recueillis aux environs de La Châtre (Indre) ; sous sa conduite, j'ai visité l'an dernier les escarpements rocheux s'étendant sur la rive droite de la Creuse depuis Le Blanc, jusqu'à Fontgombault (Indre) ; en bien des points, nous avons relevé des traces d'habitation de l'époque glyptique, et des recherches plus approfondies y amèneraient certainement des découvertes intéressantes.

Les stations de la vallée de la Gartempe (Vienne) appartiennent à la même région, et se rapportent, du moins en partie, à des industries d'époque glyptique (1) ; la grotte du Chaffaud (Vienne) est également assez rapprochée, et, en dépit des fraudes dont elle a été l'occasion, elle a donné de forts belles séries d'outils et de gravures de même date.

Les stations de Saint-Marcel ne sont donc pas isolées, bien qu'aucune publication importante n'ait été faite sur ce groupe de stations quaternaires, et que rien de semblable n'ait été signalé dans le département de l'Indre (2).

I. — DESCRIPTION DES LIEUX.

Le coteau de Saint-Marcel, qui s'étend sur la rive droite de la Creuse, un peu en aval d'Argenton, est constitué par des escarpements de calcaire bajocien orientés vers le Sud ; de nombreuses cavités y sont percées, plus ou moins dissimulées par les éboulis : au dessous de ces rochers à peine recouverts d'un maigre taillis, s'étend la plaine fertile des Champbons.

(1) J'ai pu étudier le mobilier complet d'une grotte de la vallée de la Gartempe, conservé par M. le Comte de Rochebrune à Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée). J'espère pouvoir publier un jour une note à ce sujet.

(2) Sauf une brève mention faite par de Mortillet de la grotte de Saint-Marcel détruite en 1848 par les terrassements du chemin de fer (cf. *Le Préhistorique*, p. 436). M. le comte Raoul de Rochebrune a publié une monographie de ses fouilles : *Les Troglodytes de la Gartempe, fouilles de la grotte des Cottés*, Fontenay-le-Comte, 1881. Elle n'a été tirée qu'à 80 exemplaires, et n'est guère connue que par le compte rendu sommaire qu'en ont donné les *Matériaux*, 1882, p. 486. Pour la grotte de Chaffaud : cf. *Matériaux*, t. I, p. 272, 298, 331, 393, t. IV, p. 183. Il ne faut pas omettre, comme appartenant à la même région, la cave des Fées, à Châtelperrou (Allier) qui a fourni des silex magdaléniens, des poinçons en os et ivoire et des dents percées avec la faune du Mammouth. (*Mat.*, III, p. 192.)

Il y a un peu plus de cinquante ans, les éboulis amoncelés au pied des pentes masquaient la base des escarpements ; mais au moment de l'établissement de la voie ferrée (1848) entre Châteauroux et Argenton, la ligne fut tracée au pied même du coteau de Saint-Marcel ; on détruisit en la construisant toute la base de l'escarpement ; ces travaux mirent à jour, à 1.230 mètres environ de la gare d'Argenton, une petite grotte qui contenait beaucoup d'ossements et de silex taillés ; elle fut vidée et son contenu servit à remblayer la voie ; MM. Brouillet et Meillet vinrent alors de Poitiers et recueillirent quelques objets ; de cette grotte, il ne reste plus maintenant que le fond, qui s'ouvre dans la tranchée du chemin de fer.

Les points sur lesquels ont porté les travaux de M. Benoist sont un peu plus rapprochés d'Argenton ; ils sont au nombre de deux : une grotte et une station-abri.

C'est à M. Rollinat, bien connu pour ses travaux sur l'embryologie des Reptiles, ainsi qu'à MM. Chenou et Herpin, qu'est due la découverte de la grotte comme gisement préhistorique ; cette grotte s'ouvre à 1.090 mètres de la gare d'Argenton, à la même altitude que la première (120 mètres, la Creuse coule à 100 mètres) sur le bord et un peu au-dessus d'un chemin qui suit la voie et qu'on a pratiqué aux dépens de l'escarpement, postérieurement à l'établissement du chemin de fer.

En 1888, ayant remarqué quelques ossements et des silex à l'entrée de cette cavité, ces messieurs firent une petite fouille sur le devant, dans laquelle furent recueillis des ossements de Renne, de Cheval, plusieurs molaires de *Rhinoceros tichorhinus* et de *Hyæna spelæa* et un certain nombre de lames de silex sans retouches. C'est dans cette grotte que M. Benoist, fixé à Argenton en 1892, commença des recherches en janvier 1896 ; elles durèrent jusqu'au 25 juillet suivant. Durant ce temps, 25 mètres du couloir étroit qui la constitue furent entièrement déblayés ; les fouilles ne s'arrêtèrent que devant une muraille stalagmitique compacte ; mais au mois d'octobre de la même année, M. Benoist découvrait un autre gisement situé à 35 mètres à l'ouest ; il lui fut révélé par quelques silex déterrés par des lapins ; c'est dans le talus même du chemin, dont la construction avait entamé une partie des éboulis masquant le gisement, et sous le chemin lui-même, que furent pratiquées les fouilles, d'octobre à décembre 1896.

Nous allons étudier ces deux gisements au double point de vue de

la stratigraphie et du mobilier, et nous donnerons pour chacun les conclusions qui en ressortent.

II. — STATION-ABRI.

1) Stratigraphie.

L'homme avait choisi, pour s'y abriter, une sorte d'anfractuosité d'environ 3 mètres de large et 2 mètres de profondeur; le sol de cette excavation remonte assez rapidement dans le fond, où elle s'infléchit brusquement à gauche, c'est-à-dire vers l'ouest; de ce côté l'abri est bien protégé par un témoin rocheux isolé par l'érosion, formant une muraille haute d'environ 2 mètres; la clôture orientale est moins accentuée. Il semble qu'à l'époque quaternaire, il y avait un surplomb, écroulé à la fin de l'âge du renne dans l'abri, où l'on retrouve ses débris.

Voici comment furent menées les fouilles : M. Benoist attaqua le talus à sa base, et rencontra bientôt le sol rocheux de l'abri, qu'il suivit en remontant sa déclivité. Ensuite seulement il revint au pied du talus, et reprit la fouille en sens inverse, c'est-à-dire en descendant la pente qui s'étendait en avant de l'abri. La présence du chemin ne permit pas à M. Benoist de s'étendre jusqu'à l'extrémité de la couche archéologique.

Voici maintenant, d'après les renseignements que m'a fournis M. Benoist, quelle était la constitution du gisement (fig. 1).

1. *A l'intérieur de l'abri.* — Appuyé contre la muraille ouest, un *premier foyer* reposait directement sur le plancher rocheux, s'étendant sur environ 1 mètre de long et 0^m,70 de large; il contenait beaucoup d'os calcinés et de charbons de bois, et avait environ 0^m,10 de puissance; à sa surface se trouvait un assez grand nombre de plaques de schiste amphibolique, qui paraissaient constituer une sorte de dallage au-dessus duquel se trouvait un *second foyer* peu différent du précédent, mais moins large et plus allongé vers l'intérieur de l'abri, où il reposait sur le sol rocheux qui s'y relève. Il était recouvert par *une couche argileuse de couleur brune* qui s'étendait un peu en avant de l'abri et remontait encore plus profondément dans l'abri que le second foyer, qu'elle transgressait de tous côtés; elle mesurait environ 2 mètres de long sur 0^m,20 d'épaisseur. Au-dessus, une nouvelle *couche argileuse jaune* remplissait presque

complètement la cavité d'une couche d'environ 1 mètre d'épaisseur ; comme l'argile brune, elle contenait encore des traces de foyers mal définis et des objets de faciès magdalénien, ainsi que des ossements. Le tout était recouvert par des éboulis, et de gros blocs, débris d'un surplomb effondré.

2. *A l'extérieur de l'abri.* — La base des couches y était constituée par une épaisse assise d'argile rouge très riche en débris archéologiques et continuant en avant le foyer inférieur de l'abri.

Au-dessus de cette couche, dont la base n'a pas été trouvée,

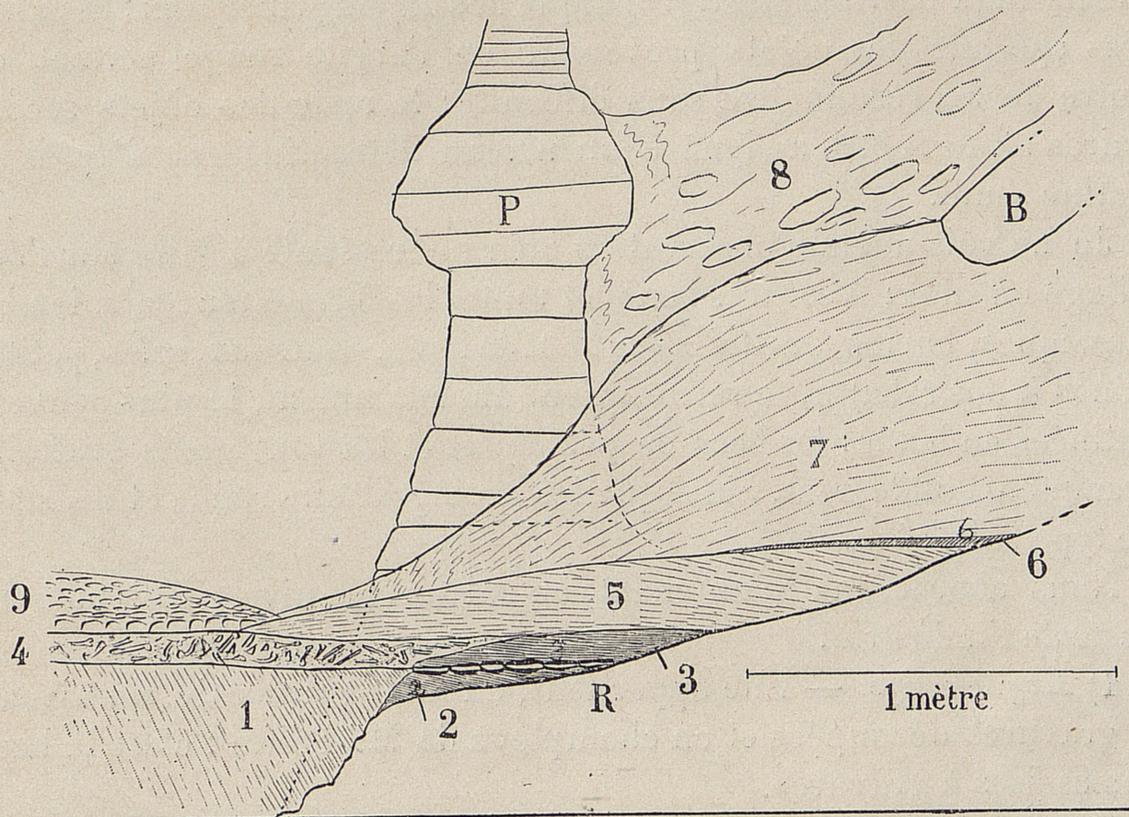


FIG. 1. — Coupe Nord-Sud de l'Abri de la Garenne, à Saint-Marcel (Indre).

R. Sol rocheux. — P. Pilier calcaire limitant l'abri à l'ouest. — B. Bloc tombé (débris du toit?). — 1. Argile rouge (assise des gravures à contours découpés et en champlévé). — 2. Foyer inférieur (même niveau?). — 3. Foyer supérieur, reposant sur dallage (base de l'assise des gravures simples). — 4. Couche d'ossements concassés (id.). — 5. Argile brune (assise à gravures simples). — 6. Traces de foyer (assise à gravures simples et harpons à fût cylindrique). — 7. Argile jaune (même niveau). — 8. Eboulis et terrains meubles sur pente. — 9. Blocage et macadam du chemin.

s'étendait un lit d'ossements concassés mêlés à des silex et pier-railles, plus ou moins agglutinés en brèche compacte ; il semble que cette couche ait été la continuation du foyer reposant sur un dallage ; toutefois c'est un point que les documents dont je dispose ne me permettent pas d'affirmer absolument.

Le blocage de la route repose sur le lit d'ossements. La couche

d'argile brune qui recouvrait les deux foyers de base de la cavité rejoignait sur les côtés la partie supérieure de l'argile rouge, là où celle-ci ne supportait pas de conglomérat ossifère.

2) Mobilier archéologique.

Il y a peu de chose à dire sur la faune contenue dans cet abri : Renne abondant, Bœuf, Cheval, Loup, c'est-à-dire absolument rien digne d'être signalé d'une façon spéciale. Les notes de M. Benoist précisent la position stratigraphique des objets principaux ; la patine très spéciale des objets provenant de l'argile rouge permet en outre de les reconnaître sans difficulté ; le reste des objets secondaires ne peut être assigné à un niveau déterminé que d'après sa patine seule.

Je ne vois aucune observation bien intéressante à faire sur l'outillage en silex ; il est très banal et toutes les formes magdaléniennes classiques, burins, grattoirs sur bout de lame, couteaux, scies, petites lames à dos rabattu, se retrouvaient abondamment, le plus souvent patinées en blanc ; les becs de perroquet et les tout petits grattoirs manquent totalement, ainsi que les gros grattoirs ronds et les silex de type solutréen.

Nous aborderons maintenant, en suivant les niveaux, l'étude du reste de l'industrie.

1) **Argile rouge.** — Elle appartient, au moins en partie, au niveau à gravures découpées et en champlévé de M. Piette : c'est la base des assises à gravures.

Quatre objets d'art ont été rencontrés : *une tête de cheval sculptée en contours découpés ; une pendeloque portant un animal au galop ; une autre, à bords découpés en petites dents, avec plusieurs cercles gravés ; enfin un petit ciseau double sculpté sur les quatre faces.*

Ces objets méritent d'être étudiés avec soin successivement, car ils soulèvent un certain nombre de problèmes, et nécessitent une étude comparative un peu approfondie.

A. — La tête de cheval (fig. 2) a été découpée dans un éclat d'os fort épais, de cheval ou de bœuf sans doute ; un trou de suspension la traverse, d'une narine à l'autre, les deux faces étant presque semblables (v. fig. 2), les narines sont en partie remplies d'une matière rouge, ainsi que le tour de la pupille des yeux et les stries de la barbe ; on peut se demander si cette sorte d'incrustation n'est pas l'œuvre de l'homme. Les yeux sont très remarquables d'exécution, la prunelle est admirablement rendue ; l'artiste a exécuté, au-dessous des yeux, un

travail de champlevé destiné à augmenter leur relief. Un grattage analogue a été fait entre la lèvre inférieure et la barbiche. Le peu de développement du menton, la grande finesse du nez et de toute la tête éloigne beaucoup le type d'Équidé représenté du genre des gros chevaux à lourde tête que figurent beaucoup de gravures (Combarelles, Dordogne). CAPITAN et BREUIL, Note à l'Aca-

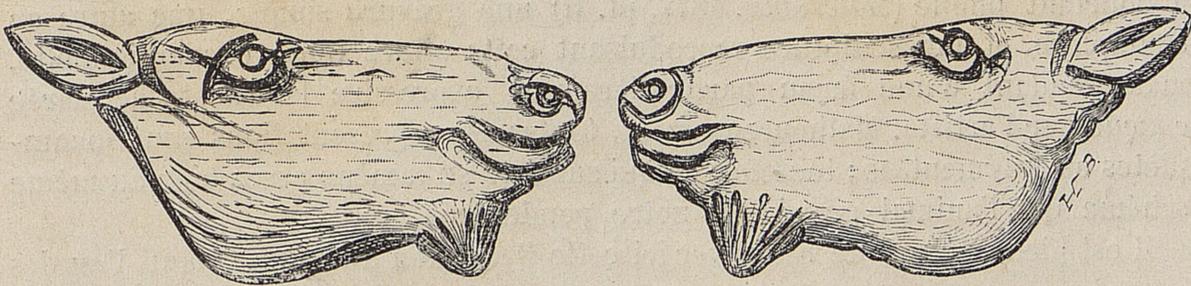


FIG. 2. — Tête de cheval à contours découpés, en os. Grandeur réelle. De l'argile rouge (couche 1 de la coupe fig. 1).

démie des Sciences, 9 décembre 1901; PIETTE, Équidés quaternaires, *Matériaux*, 1887 (fig. 49); PIETTE, *L'Anthr.*, 1894 (fig. 9, 11). Ces Équidés aux formes épaisses et vigoureuses avaient les lèvres bien plus proéminentes, et très souvent busquées; il ne s'agit pas non plus d'un autre petit équidé à nez terminé très carrément (CAPITAN et BREUIL, *Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie*, 1902. Grotte des Combarelles, fig. 7) ou bien busqué; (BREUIL et DUBALEN, Fouille d'un abri à Sordès, fig. 75. *Rev. M. Éc. Anth.*, 1901, p. 259); mais on peut rapprocher notre contour découpé d'une représentation d'équidé gravée sur les parois de la grotte de La Mouthe (Dordogne) dont j'avais relevé le dessin pour M. Rivière (RIVIÈRE, Note à l'Académie des Sciences, 30 septembre 1901, publiée avec dessins dans la *Revue Scientifique* du 19 octobre 1901); et d'autres gravées sur os (PIETTE et LAPORTERIE, Fouilles à Brassempouy (Landes), *L'Anthropologie*, IX, fig. 2, et PIETTE, Équidés de la période quaternaire, *Matériaux*, 1887, fig. 47, gravure de Gourdan). C'est la même lèvre inférieure, le même muflé peu accentué, la même barbe, très longue, surtout au voisinage du menton; seulement, la figure de Saint-Marcel ne porte qu'une seule masse de poil, très touffue, en forme de courte barbiche. C'est seulement, je crois, la seconde figure de tête à contours découpés signalée en dehors de la région pyrénéenne; M. RIVIÈRE a cependant publié des poissons à contours découpés qu'il a découverts dans la grotte de Rey, aux Eyzies (*Association Française*, Congrès de Caen, pl. X); Bruniquel avait aussi donné deux contours découpés: une sorte de serpent et le muflé d'une tête de cheval (CARTAILHAC, *Matériaux*, XIX, p. 70 et 295).

B. — *La pendeloque dessinée* fig. 3, porte sur une face la gravure au champlevé d'un herbivore au galop volant, et sur le revers, un signe scaliforme. M. Benoist pensait voir dans ce dernier la figuration d'une main, mais ce signe me semble s'éloigner tout à fait des gravures ayant cette signification; au contraire, il se rapproche sans difficulté de ceux tracés sur un os gravé de Lorthet (Hautes-Pyrénées) (PIETTE, *Anthrop.*, VII, fig. 78). Je me souviens que M. Piette en possède plusieurs autres du même genre; sur chacun, l'association de plusieurs de ces caractères graphiques ne permet guère d'y voir autre chose

qu'une sorte d'inscription. M. Arthur Evans, qui a examiné les objets de Saint-Marcel se demande s'il ne s'agit pas d'une représentation de traîneau; je ne vois rien d'impossible ni de forcé dans cette autre interprétation.

Le Cervidé qui galope sur l'autre face est plus étonnant; il est difficile de le comparer à d'autres gravures glyptiques: le galop figuré sur les œuvres d'art de cette époque n'affecte presque jamais une allure aussi lancée. M. MASSÉNAT a pourtant publié (*Matériaux*, 1877, pl. II) une gravure simple, une autre en champlevé, et une sculpture reproduisant cette allure toute conventionnelle, mais rendant d'une façon particulièrement expressive la vitesse accélérée conçue par l'artiste. Malheureusement, toutes ces représentations sont incomplètes ou fragmentées; toutefois ce qui subsiste se ramène assez bien au même schéma que l'animal gravé sur notre pendeloque.

Il est bien curieux de retrouver ici cette figuration du galop volant, l'un des

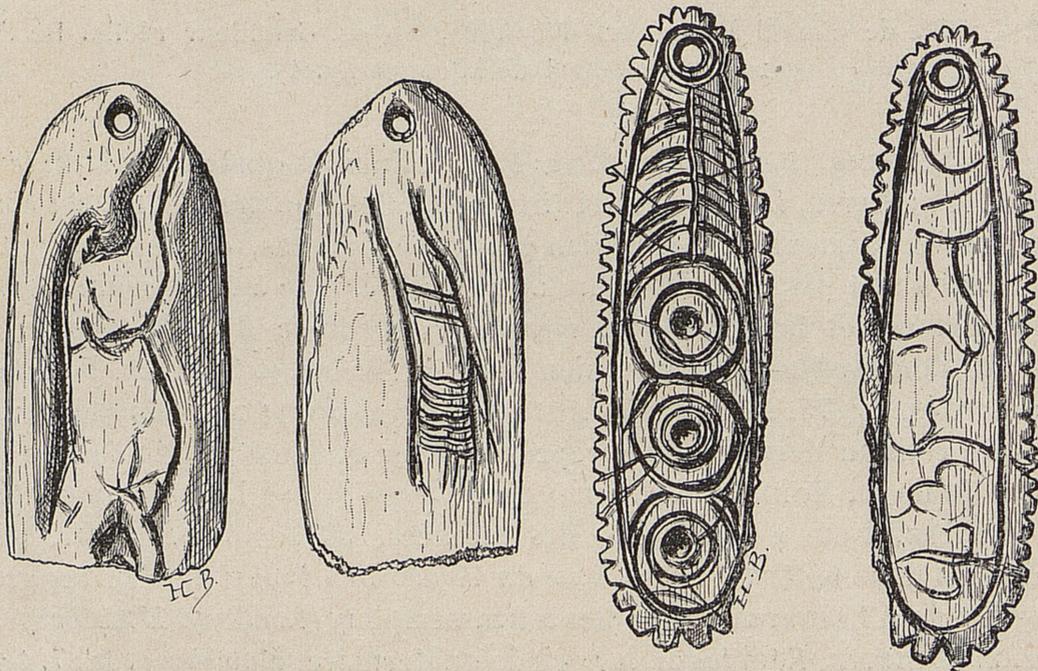


FIG. 3 et 4. — Pendeloques en os, de l'argile rouge. Couche 1 de la fig. 1. Grandeur réelle. Deux faces. Les traits qui simulent une inscription sont plus faibles dans la réalité.

traits les plus saillants de l'art mycénien, et qu'on ne retrouve ni en Assyrie, ni en Égypte, ni dans aucun autre art européen jusqu'à la fin du xviii^e siècle. Cette similitude peut étonner; toutefois ce ne serait pas le premier point de contact signalé entre les œuvres quaternaires et mycéniennes, et à défaut de parenté véritable entre les deux développements artistiques, ne pourrait-on pas appliquer aux artistes de l'âge du Renne les expressions de M. Heuzey au sujet des œuvres mycéniennes (rapportées par M. Salomon REINACH, dans son travail sur la *Représentation du galop*, p. 49, *Rev. Arch.*, 1900-1901)? N'est-ce pas, de chaque côté, un fait unique, que cet art si étonnant, si passionné dans l'expression de la vie? ne sent-on pas la même fièvre d'action, le même entrain pour l'expression de la vie? n'est-ce pas, dans les deux cas, la création d'un génie puissant, libre, hardi, profondément original et varié dans ses manifestations? Il est vrai que le galop allongé n'est pas réel, mais il exprime puissamment

une impression très forte, que l'artiste a cherché à exprimer par un *type* qui la symbolise. D'ailleurs, si on prend la peine d'étudier les diverses représentations de galop de l'âge du Renne, on verra qu'une attitude du galop réel a été bien rarement saisie.

Je crois me souvenir que dans la brochure de M. de Sautuola sur les figures peintes de la grotte d'Altamira, il y a un Équidé et au moins un Bison figurés au très grand galop, et dans une allure très voisine du galop volant (S. DE SAUTUOLA, *Breves apuntes sobre algunos objetos prehistoricos de la provincia de Santander*. Madrid, 1880). Deux Équidés de Font-de-Gaume, l'un gravé, l'autre peint, reproduisent assez grossièrement des chevaux à très vive allure et les membres très écartés ; le calque n'en a pas encore été exécuté. Un Bison gravé sur palme de renne du Mas d'Azil (collection Piette) est au galop très lancé, peut-être volant. Bien des figures ont les jambes écartées, et semblent être *au galop sur les pinces* ; on peut voir, à ce sujet, le Bison poursuivi par un homme, de la coll. Massédat, que tout le monde connaît, et un petit Renne sommairement gravé de Laugerie-Basse (*Matériaux*, 1873, p. 395) ; un fragment de Bison de Laugerie-Basse, découvert par Lartet et Christy (HAMY, *Précis de paléontologie humaine*, p. 320), et à peu près tous les animaux galopant des grottes de La Mouthe (voir RIVIÈRE, *loc. cit.*, Bouquetin et Équidé) ; de Combarelles, CAPITAN et BREUIL (*Acad. des Sciences*, 9 décembre 1901 ; Renne, Équidés) et de Font-de-Gaume.

On peut encore citer la gravure d'un jeune Bovidé de Brassempouy (PIETTE et de LAPORTERIE, *L'Anthr.*, IX, fig. 14). Le cabré allongé est moins fréquent, d'après les renseignements dont je dispose : tels sont un Cerf et un Chevreuil gravés sur un os de Lorthet (A. CARTAILHAC, *La France Préhistorique*, p. 80), appartenant à M. Piette.

Une autre position, que M. S. Reinach n'a pas rencontrée, puisqu'il n'en parle pas, et qui a été parfois adoptée par les artistes glyptiques, est celle où le corps repose sur les pattes de devant, les membres postérieurs étant plus ou moins allongés ; un Équidé gravé sur l'os de Lorthet dont nous venons de parler reproduit cette attitude, qui se retrouve sur une gravure de Massat (Ariège) (CARTAILHAC, *La France préhistorique*, p. 70, fig. 29). Les rennes de Bruniquel sculptés en ivoire représentent, je crois, une allure volante, mais très ramassée, et différente de ce galop volant dont il a été question plus haut, où les membres sont au contraire fort allongés.

Le galop naturel n'a été que bien rarement saisi par les artistes glyptiques : un petit Équidé, gravé sur l'os de Lorthet que nous venons de mentionner est représenté dans un galop réel, intermédiaire entre les silhouettes 2 et 3 de Muybridge, reproduites par M. S. Reinach, p. 10 de son travail. Le Renne gravé sur schiste amphibolique, trouvé dans l'argile jaune de notre abri de La Garenne reproduit aussi un galop réel (autant qu'on peut en juger, la direction des pattes postérieures divergeait fortement) tout à fait analogue à la silhouette 2 de Muybridge.

L'animal gravé au champlévé sur la pendeloque de Saint-Marcel est un Cervidé sans cornes : sa queue rappelle celle du Cerf, et le sexe femelle est très nettement indiqué par une légère saillie de la vulve.

C. — Une autre pendeloque vient également de l'argile rouge ; elle est, comme les précédentes, en os ; mais tandis que les deux premières avaient été faites dans

un éclat d'os épais et de structure homogène, la matière de celle-ci semble lamellaire; elle a dû être découpée dans un os plat, comme une omoplate. Comme dans les précédentes, l'os est très fossilisé, quoique bien conservé, et a été fortement coloré par des matières ferrugineuses et le manganèse dont l'argile était riche. Dans la pendeloque précédente, dont l'extrémité est fracturée fraîchement, on voit que cette coloration foncée a profondément imprégné l'os plus clair seulement vers le centre. A cause de l'importance des pièces, j'ai tenu à les faire examiner par plusieurs personnes, afin de contrôler ma conviction de leur authenticité; celle-ci a été formellement reconnue par M. Boule et par le D^r Capitan; M. Arthur Evans, auquel ces objets ont été soumis par M. Salomon Reinach, la considère aussi comme indiscutable.

Cette pendeloque, dessinée fig. 4, présente la forme d'un ovale allongé à bords denticulés; de chaque côté sont gravés divers motifs, inscrits dans une ellipse dont la courbe est parallèle aux bords; ces deux ellipses forment une sorte de cartouche inscrivant divers symboles. D'un côté, on remarque, en haut, une sorte de signe scaliforme, rappelant des signes du même genre gravés sur corne de Lorthet (Hautes-Pyrénées) (coll. Piette; cf. PIETTE, *L'Anthr.*, VII, n° 3, p. 409, fig. 54 et 55) et d'autres peints sur des galets colorés du Mas d'Azil (PIETTE, *L'Anthr.*, VII, p. 409, fig. 52, 53 et seq., p. 415, fig. 69, 70, 71). S'il fallait y chercher un arbre schématisé, on pourrait y voir une représentation de sapin aux branches tombantes, mais c'est plus que problématique; le reste du cartouche est occupé par trois cercles centrés d'un gros point très creusé: le cercle du milieu comprend trois circonférences inscrites l'une dans l'autre, les deux autres n'en ont que deux; les petites circonférences sont bien régulières, mais les grandes ne sont pas tracées avec la même fermeté, l'artiste s'y est repris en plusieurs fois; un autre petit cercle est gravé autour du trou de suspension, de chaque côté.

Le cercle centré n'est pas un motif nouveau dans l'art glyptique; une baguette de corne de la grotte de Lourdes (PIETTE, Notes pour servir à l'histoire de l'art, *L'Anthr.*, 1894, fig. 7) en porte plusieurs alignés en séries; mais ils sont sculptés et vraisemblablement un peu plus anciens que ceux de Saint-Marcel. Une portion du bâton de commandement de Gourdan (PIETTE, *L'Anthr.*, VII, p. 403, fig. 38, 38 a) présente deux ronds centrés, mais en outre radiés; M. Piette inclinait à y voir un symbole solaire, ainsi que dans des rondelles découpées avec un trou central, qui émet des rayons (Gourdan) (PIETTE, *L'Anthr.*, VII, p. 403, fig. 39, 40) ou sert de centre commun à un grand nombre de circonférences inscrites (Mas d'Azil). Ce sont évidemment des boutons, mais ils peuvent aussi avoir une valeur symbolique ou superstitieuse; notre pendeloque de Saint-Marcel n'y contredit pas, et semble bien être une amulette; le cercle centré a été encore trouvé sur les galets colorés (PIETTE, *L'Anthr.*, VII, p. 402, fig. 36, 37).

Le cartouche de l'autre face renferme une série de signes d'un tracé bien net, quoique peu profond (notre dessin exagère sensiblement la force des traits); il me semble impossible de n'y voir qu'un simple griffonnage sans signification, et de nier qu'on soit en face d'une sorte d'inscription (ce sentiment a été partagé par toutes les personnes qui l'ont examiné, en particulier par M. S. Reinach); d'ailleurs, la valeur en reste totalement inconnue, et l'on ne peut affirmer qu'on soit en présence de lettres ou même de caractères idéographiques. — On peut essayer de les rapprocher des divers signes glyptiques

déjà connus. Le signe en forme de *v* voisin du trou de suspension, peut être rapproché du chevron : celui-ci se trouve associé sur une corne gravée de Gourdan (PIETTE, *L'Anthr.*, VII, fig. 82) à un autre signe voisin du 3^e de notre inscription. — Un autre signe en forme de *v* à base arrondie, peut être encore rapproché du nôtre; il présente à droite un petit trait que le nôtre porte aussi, mais à gauche; ce caractère est associé à deux autres dont un A sur un os gravé du Mas d'Azil (PIETTE, *L'Anthr.*, VII, fig. 91). — Sur les galets coloriés, des chevrons associés entre eux, et avec des barres verticales à côté (comme c'est ici le cas) ont été remarqués quelquefois (PIETTE, Galets coloriés. Album, supplément à *L'Anthr.*, VII, n^o 3, pl. VI, n^o 16 a). — Nous avons déjà parlé du 3^e signe. Les deux qui le suivent, dont l'origine bien intentionnelle est moins évidente, quoique bien probable, affectent un aspect serpentiforme qui rappelle la décoration de quelques galets azyliens (PIETTE, *L'Anthr.*, VII, p. 406, fig. 45 à 48). L'espèce d'épsilon qui suit se retrouve, mais plus régulier, sur des galets coloriés ou sur des os gravés. Quant au dernier signe, en forme de *b*, je ne connais pas de symbole glyptique analogue.

D. — Un dernier objet orné provient aussi de l'argile rouge, c'est une sorte de *double spatule* à section quadrangulaire; les champs latéraux sont gravés de chevrons très réguliers; dans les détails de l'ornementation, ils présentent quelques différences : un côté offre l'aspect d'une tresse ou d'un travail de vannerie; les plats sont aussi fort bien ornés d'ornements que la figure 5 me dispense de décrire. Je ne puis comparer l'objet qui nous intéresse à aucun autre; à en juger par son ornementation soignée, c'était un objet de prix et non un outil vulgaire; peut-être était-ce, comme l'a pensé M. Benoist, une spatule à tatouer.

Son ornementation rappelle celle de certains bracelets de l'âge du bronze; toutefois l'abri n'a fourni que des débris d'époque glyptique, et l'objet laisse voir

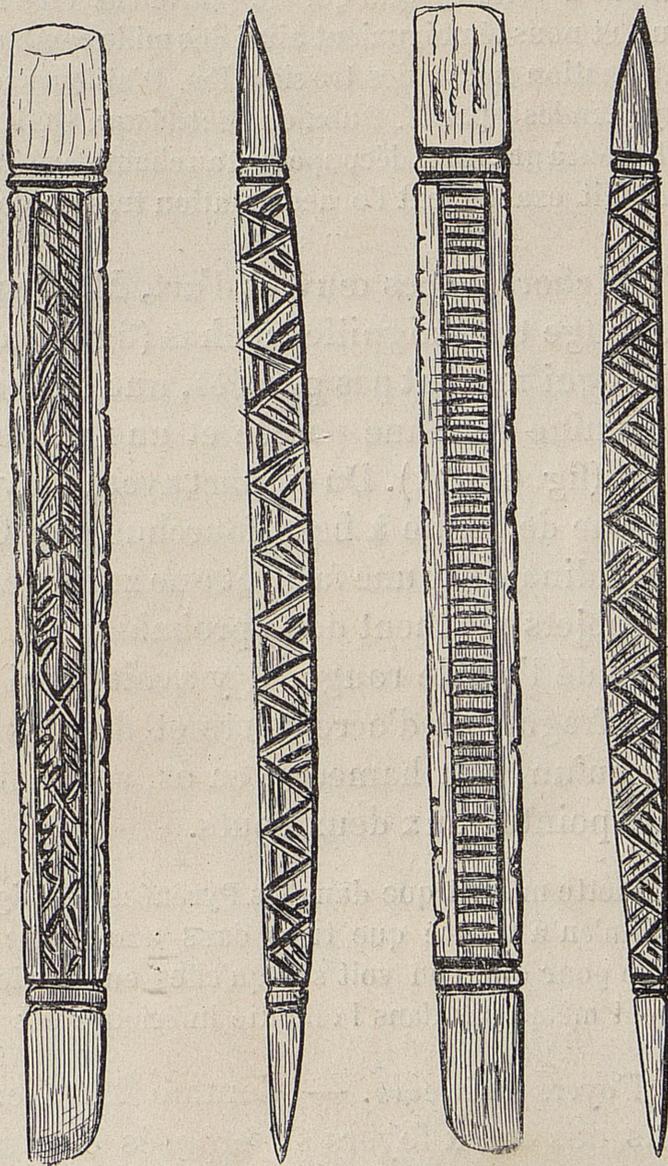


FIG. 5. — Ciseau double, en os. Grandeur réelle. De l'argile rouge (couche 1 de fig. 1).

encore des traces de l'argile rouge, dont il porte la patine, un remaniement serait donc invoqué *à priori*. D'ailleurs, la dent de loup était très usitée à l'âge du Renne, seule ou combinée; on ne peut donc beaucoup plus sérieusement douter de l'âge de ce morceau d'art, que de celui des spirales d'Arudy ou de Lourdes, que personne ne songe à rapporter au Hallstattien. C'est seulement une nouvelle preuve de l'esprit inventif et du génie vraiment précurseur des artistes quaternaires; on connaissait déjà beaucoup d'objets ornementaux remontant à cette époque qui ne pouvaient être rapprochés de rien de synchronique, et nous témoignaient ainsi des mille combinaisons originales enfantées par l'imagination neuve des troglodytes. D'ailleurs un os gravé, recueilli à Brassempouy (Landes), par M. Dubalen (*Matériaux*, 1881, pl. ix, fig. 5) dans une couche également à gravures découpées et au champ levé (dont une tête de cheval découpée) reproduit exactement l'ornementation tressée dont nous parlions plus haut.

En dehors de ces œuvres d'art, M. Benoist a recueilli dans l'argile rouge trois aiguilles à chas (fig. 6, n° 2), assez grosses, et trois autres qui ne sont pas percées, une base de zagaie à double biseau, une canine de renne percée et une petite pointe en ivoire à double biseau (fig. 6, n° 1). Du contact avec le foyer, proviennent une flèche en corne de renne à base fourchue (fig. 6, n° 4) avec large rainure longitudinale sur une face, et une zagaie en os longue de 0^m,175. Ces deux objets viennent donc probablement de la partie la plus superficielle de l'argile rouge. Il y avait aussi plusieurs poinçons en os, et des fragments d'ocre rouge et de bioxyde de manganèse raclés, ainsi qu'un petit hameçon en os, semblable (fig. 6, n° 3) à une aiguille pointue aux deux bouts.

M. Piette m'écrit que dans les Pyrénées, les aiguilles n'apparaissent pas aussi bas; il n'en a trouvé que trois dans une assise avec contours découpés, trop meuble pour que l'on soit sûr qu'elles en proviennent; parfois, elles n'apparaissent même pas dans la moitié inférieure des couches à gravures simples.

2. Foyers inférieurs. — Comme M. Benoist n'a pas séparé les objets des deux foyers superposés et simplement séparés par un dallage, on ne peut faire aucune distinction entre eux; c'est à leur contact avec l'argile rouge que la flèche à base fourchue et une grande zagaie ont été recueillies. Ils ont encore donné trois aiguilles à chas (fig. 6, n° 11 et 12) dont une très forte, une sorte d'épingle à tête (fig. 6, n° 8), qui paraît bien plutôt une variété particulière d'aiguille (sa tige présente des cannelures transversales intentionnelles, destinées, je pense, à empiler le fil et à l'empêcher de glisser); une autre aiguille (fig. 6, n° 10) sans chas et sans tête distincte, présentant des irrégularités du même caractère, évidemment



FIG. 6. — Outillage en os, corne et ivoire de l'abri de la Garenne.
Objets de grandeur réelle.

1. 2. 3. de l'argile rouge (1 de la coupe fig. 1). — 4 à 12, des foyers (2 et 3 de la même coupe). — 13, de l'argile brune (5 de la coupe). — 14, du foyer supérieur diffus (6 de la coupe). — 15 à 17, de l'argile jaune (7 de la coupe). — 1 et 5 sont en ivoire; 7, 13, 17, en corne de renne; le reste en os.

intentionnelles; une esquille d'os à double pointe (fig. 6, n° 9); une pointe de zagaie en os, courte, trapue, à base pointue (fig. 6, n° 6); une fine zagaie à base en double biseau, en corne de renne (fig. 6, n° 7), un petit fragment de grès à rainures pour polir les aiguilles, et divers poinçons, dont un ou deux semblent être en ivoire; l'un (fig. 6, n° 5) est à base arrondie.

3. **Argile brune.** — L'argile brune superposée n'était pas riche en objets; hors de l'abri, un peu à l'ouest, M. Benoist a recueilli un lissoir, fait d'un andouiller de Renne biseauté vers la pointe et une grande portion basilaire de zagaie en corne de Renne à double biseau (fig. 6, n° 13).

Elle porte une gravure au trait profondément entaillée figurant un losange (à angles latéraux arrondis) et le sommet d'un double arceau à convexité tournée vers la base, rappelant tout à fait certains objets du Mas d'Azil que j'ai vus chez M. Piette.

Il y a aussi trouvé une extrémité arrondie de spatule en corne de renne, plate d'un côté, convexe de l'autre qui est orné de deux parallèles longitudinales inscrivant une série de petites obliques transversales.

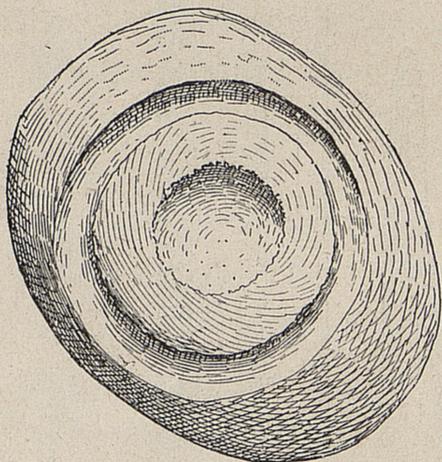


FIG. 7. — Galet de quartz avec cupule et rainure circulaire. Demi-grandeur. Assise des gravures simples à harpons. Argile jaune (7 de la coupe fig. 1).

4. **Argile jaune.** — Vers sa base, il y avait des traces de foyer très diffus, ainsi qu'en témoignent les notes de fouille de M. Benoist et l'aspect de plusieurs objets de ce niveau qui dénotent le contact du feu et de cendres noires.

M. Benoist y a rencontré trois portions d'aiguilles, une pendeloque ovoïde en os, tout unie (fig. 6, n° 16), une autre, en corne de Renne, de forme toute particulière (fig. 6, n° 17), avec son étranglement médian et sa tête arrondie.

Elle rappelle une pendeloque beaucoup plus grosse, mais de même profil, trouvée dans la grotte de la Crouzade (Aude) (cf. CARTAILHAC, *Matériaux*, 1877, p. 325).

De là vient encore une *Cypræa subannulus* d'Orbigny, incisée à une extrémité, que M. H. Fischer a bien voulu déterminer; une diaphyse de petit os long brûlé, couverte de quatre séries d'entailles

peu régulières à la façon d'une *marque de chasse*; une portion d'une autre diaphyse sectionnée carrément, à section soigneusement polie et régularisée, et entourée d'une ligne gravée parallèle.

Cet objet peut se rapprocher des « becs de flûte de Pan » signalés par M. Piette depuis longtemps, mais qui sont plus ordinairement faits avec des os d'oiseau.

Deux *harpons* à fût cylindrique proviennent de l'argile jaune (fig. 6, nos 14 et 15).

Tous deux sont en os; le premier est léger, et muni de 7 barbelures; à chacune correspond sur la tige un ornement en chevron qui se répète sur les deux faces. La tige est à section assez aplatie. L'autre, dont la pointe seule subsiste avec la première barbelure, était beaucoup plus fort, et sa tige est complètement cylindrique.

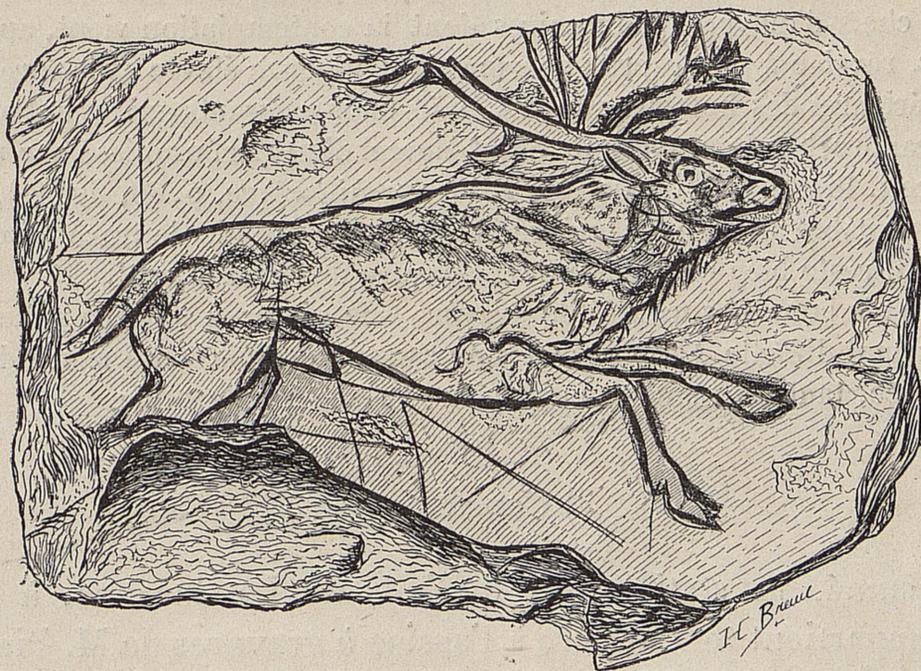


FIG. 8. — Plaque de Schiste amphibolique avec Renne gravé; 2/3 de grandeur réelle. Argile jaune (7 de la coupe fig. 1).

Il faut encore citer divers poinçons à ce niveau, ainsi qu'un galet de quartz, muni d'une cupule entourée d'un cercle également creusé (fig. 7). Serait-ce un mortier? Il ne me semble pas assez creux pour cela; est-ce une autre figuration du cercle centré? Peut-être.

Mais l'objet le plus remarquable que l'argile jaune ait fourni est une gravure sur plaque de schiste amphibolique (fig. 8).

La face où elle a été pratiquée paraît avoir au préalable été assez soigneusement polie, puis le tracé, entaillé dans cette roche dure avec une vigueur et une sûreté de main incomparable; la hardiesse de la conception ne le cède en rien à celle de l'exécution, car l'allure du renne figuré par l'artiste est fort bien saisie.

et les détails en sont supérieurement interprétés : les membres de devant sont d'une perfection saisissante, le modelé de la jambe et du pied avec ses deux sabots est vraiment très heureux ; un petit travail de champlévé a été exécuté en plusieurs points pour en accentuer le relief : la tête est aussi splendide ; au cours de la gravure, une écaille de la roche s'est inopinément soulevée, et a forcé l'artiste à rapetisser un peu trop la mâchoire inférieure, mais quelle vérité dans ces bois palmés à nombreuses ramifications, et surtout dans les yeux, le museau, les narines, le muflé large et carré, le cou, garni d'une longue toison descendant de la nuque au poitrail, se hérissant sous la gorge. Le modelé de ces parties a été repris au piquetage avec une grande délicatesse ; il s'est étendu à une grande partie du corps, comme pour simuler le pelage, et aussi autour de la tête, afin d'accentuer son relief ; ce travail ne semble pas avoir été achevé. Il est bien regrettable que la majeure partie des membres postérieurs ait été brisée anciennement ; malgré cette détérioration, le Renne de Saint-Marcel semble affecter, comme je l'ai dit plus haut, une allure de galop réel, et il peut prendre place parmi les chefs-d'œuvres quaternaires dont la contemplation vient, après tant de siècles, révéler à nos esprits charmés l'intelligence élevée et les préoccupations supérieures des hommes simples, naïfs mais puissants qui les ont produits. On peut rapprocher la gravure de Saint-Marcel d'un Cerf esquissé sur un os de Lorthet (coll. Piette. — CARTAILHAC, *France préhistorique*, p. 80, fig. 40), mais il est figuré au cabré allongé, et malgré la grande similitude de tracé du corps et de la tête, il reste bien en arrière de la gravure de Saint-Marcel.

M. Piette n'a jamais rencontré de gravure sur pierre à surface polie ; il me paraît pourtant difficile d'attribuer à une cause naturelle cette usure de notre pierre gravée, tant est régulièrement plane la face qui l'a subie.

3) Conclusion.

En résumé, la station-abri du bois de La Garenne, à Saint-Marcel, appartient tout entière à l'assise à gravures de M. Piette. A la base, avec des aiguilles qui y apparaissent plus tôt que d'ordinaire, se trouvent des œuvres d'art caractérisant le niveau à gravures découpées et au champlévé des grottes pyrénéennes ; la gravure au trait, profondément incisée, s'y trouve déjà, mais uniquement appliquée à des motifs géométriques comme à Brassempouy. A un niveau un peu supérieur probablement, ou même peut-être au même niveau, s'est rencontrée une flèche à base fourchue, instrument caractéristique de la partie moyenne de l'assise à gravures de la région pyrénéenne (base de l'assise à gravures simples) ; enfin après avoir trouvé, dans l'argile brune, une zagaie gravée au trait simple, mais pas encore de harpon, nous rencontrons, au sommet, dans l'argile jaune, le niveau supérieur de l'assise, avec gravures simples et harpons, et même, comme dans les niveaux des grottes

pyrénéennes où le Renne se raréfie, c'est sur pierre que la gravure a été pratiquée.

Le caractère des œuvres d'art que nous avons étudiées, sauf peut-être de la biche au galop volant, rapproche la station-abri de Saint-Marcel beaucoup plus du faciès pyrénéen que du type périgourdin ; pourtant, certaines formes instrumentales (baguettes à section semi-cylindrique aplatie), si abondantes, par exemple, au Mas d'Azil, manquent tout à fait ici, et les aiguilles de Saint-Marcel ne sont pas du tout celles de la grotte ariégeoise. Ces analogies et ces différences soulèvent des problèmes qu'il suffira de signaler ici.

III. — GROTTES.

1) Stratigraphie.

Le couloir étroit de la grotte de Saint-Marcel s'ouvre en dehors par une petite issue de 1^m,70 de haut sur 0^m,70 de large ; il a à peu près 25 mètres de long, dans l'état actuel du déblai de sa galerie, et aboutit à une sorte de petite salle à voûte plus élevée que le reste de la grotte. Le plancher est recouvert immédiatement par une épaisse couche stérile d'une argile riche en manganèse, devenant très sableux sur le devant de la grotte.

Une assise *paléolithique*, une seconde *néolithique* et une troisième *gallo-romaine* remplissaient presque complètement la cavité. L'assise *paléolithique*, constituée par une argile jaune, atteignait à peu près 0^m,80 d'épaisseur près de l'entrée, et diminuait d'importance jusque vers 12 mètres de l'entrée ; plus loin elle avait été enlevée par un déblai des Néolithiques et ne subsistait que le long des parois. En avant de la grotte elle a fourni des éclats et des lames, une petite amande taillée sur les deux faces, des ossements et des dents de Renne, de *Rhinoceros tichorhinus*, de *Hyæna spælea* et de Cheval : en somme un mobilier et une faune rappelant plutôt le moustérien.

La même argile, à l'intérieur de la grotte, contenait une faune moins ancienne : Renne, *Bos* de petite taille, *Equus*, Loup, Renard commun, Blaireau, et une petite portion de crâne humain très mince, *portant des stries au silex très nettes*. C'est de cette portion de la grotte, surtout aux environs de 8 mètres à 10 mètres de l'entrée que proviennent les objets d'os, d'ivoire et de corne dont nous

nous occuperons tout à l'heure. Les silex magdaléniens se sont trouvés dans tout ce qui subsistait de l'argile jaune, à l'intérieur de la grotte.

Vers 10 mètres de l'entrée, l'assise glyptique était conglomérée à sa surface par une croûte stalagmitique; au delà, on retrouvait les débris d'un plancher stalagmitique brisé, éparpillés au milieu de la terre noire néolithique; à l'extrémité du couloir déblayé, ils ont été amoncelés en une sorte de muraille; donc, dans cette grotte, la formation des stalagmites s'est faite entre la fin du Quaternaire et la fin de l'époque néolithique. Cette constatation peut être rapprochée de ce fait constaté par M. Piette dans la région pyrénéenne: que la grande formation stalagmitique date de la transition du Quaternaire à l'époque actuelle.

2) Industrie.

Il ne sera question ici que du mobilier de l'assise glyptique; nous réservons pour un travail spécial l'étude du niveau néolithique.

Il y a quatre objets en *ivoire*: — *a*) une sorte d'*épingle* à tête divisée en trois par des étranglements (longue de 0^m,15), elle porte, au voisinage de la tête, quatre séries de quatre traits ornementaux (fig. 9, n° 3).

Je pense qu'on pouvait attacher un lien autour de cette tête, comme sur l'empile d'un hameçon moderne, et qu'il y faut voir une sorte de grosse aiguille ou de navette.

b) Une forte tige appointée, à section quadrangulaire arrondie, longue de 0^m,175; la base a été brisée anciennement; il y a même un commencement d'usure de la cassure en vue d'une réparation.

c) Une autre forte tige appointée, à base en biseau simple, longue de 0^m,187; la naissance du biseau est insensible et son obliquité très faible; il présente 6 encoches transversales larges et profondes d'un millimètre; trois autres semblables sont placées obliquement, et entre les six premières, par faisceaux de deux, sont distribuées des lignes parallèles finement tracées (fig. 9, n° 4).

Il est impossible d'assimiler ce biseau à la base des zagaies en corne de renne ou en os; ce devait être plutôt un point d'attache d'un fil, comme dans l'épingle de tout à l'heure.

La tige présente une longue et profonde incision oblique vers

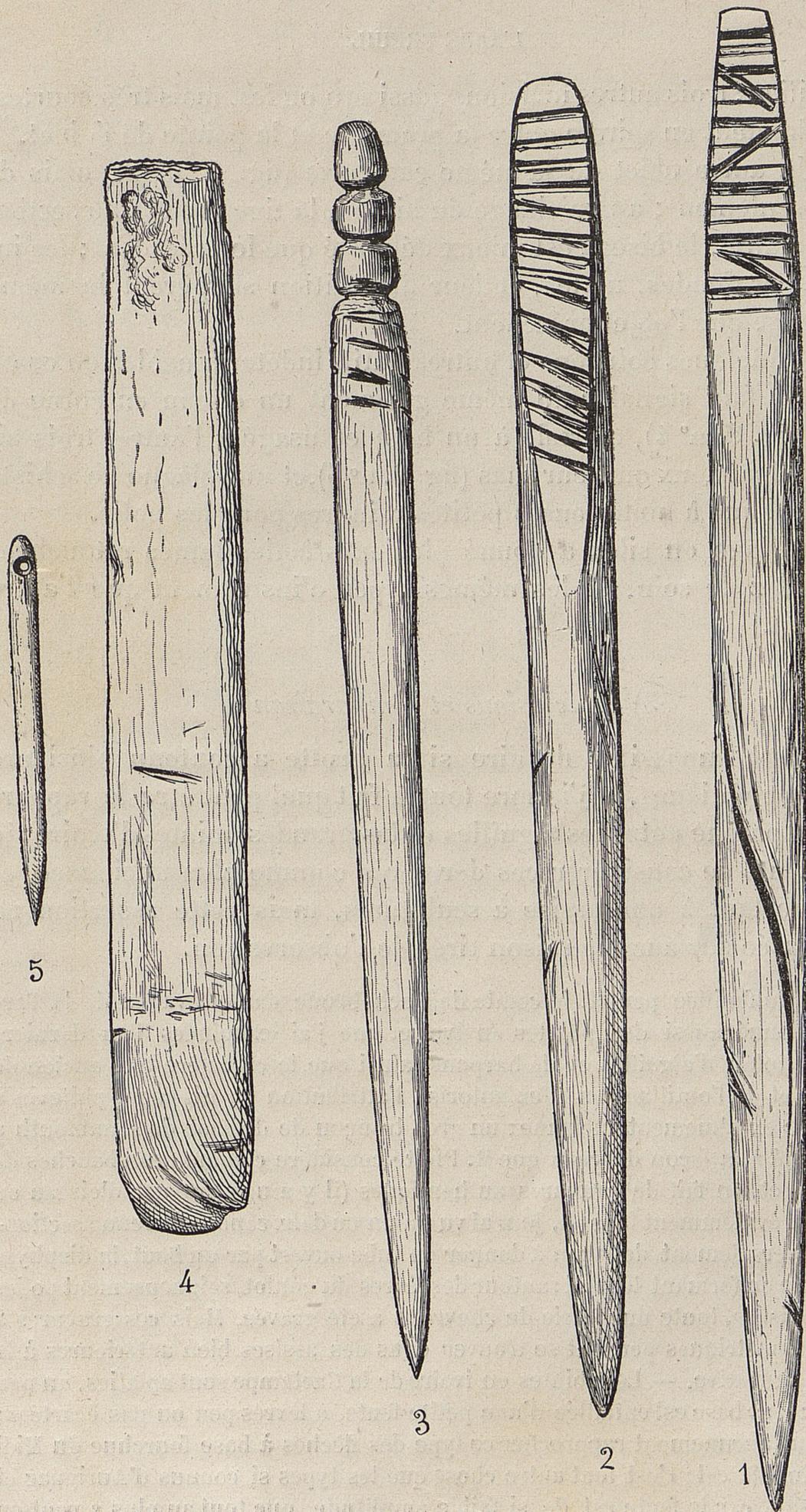


FIG. 9. — Objets en ivoire, corne de renne et os de la grotte de la Garenne, à Saint-Marcel. Niveau glyptique (dimensions réelles). 1, 2, 3, sont en ivoire; 4, en corne de renne; 5 en os.

son milieu; trois autres incisions aussi profondes, mais très courtes, s'échelonnent en spirale entre la première et la pointe de l'objet.

d) Un autre objet de la même catégorie (fig. 9, n° 2), mais de 0^m,16 seulement; au voisinage du biseau, la tige prend une section triangulaire; le biseau est mieux délimité que le précédent; les incisions profondes, nettes, et leur disposition suggèrent la même hypothèse que l'objet précédent.

Avec quelques poinçons et autres outils indéterminables en os ou corne, il faut signaler du même gisement un ciseau en corne de renne (fig. 9, n° 4), martelé à un bout et usagé à l'autre, trois aiguilles, dont deux ont leur chas (fig. 9, n° 5), et une plaque de schiste amphibolique à nombreuses petites rainures pour les polir.

L'outillage en silex a donné plusieurs belles lames retouchées avec assez de soin, et les mêmes types d'instrument que l'autre gisement.

3) *Conclusions et comparaisons.*

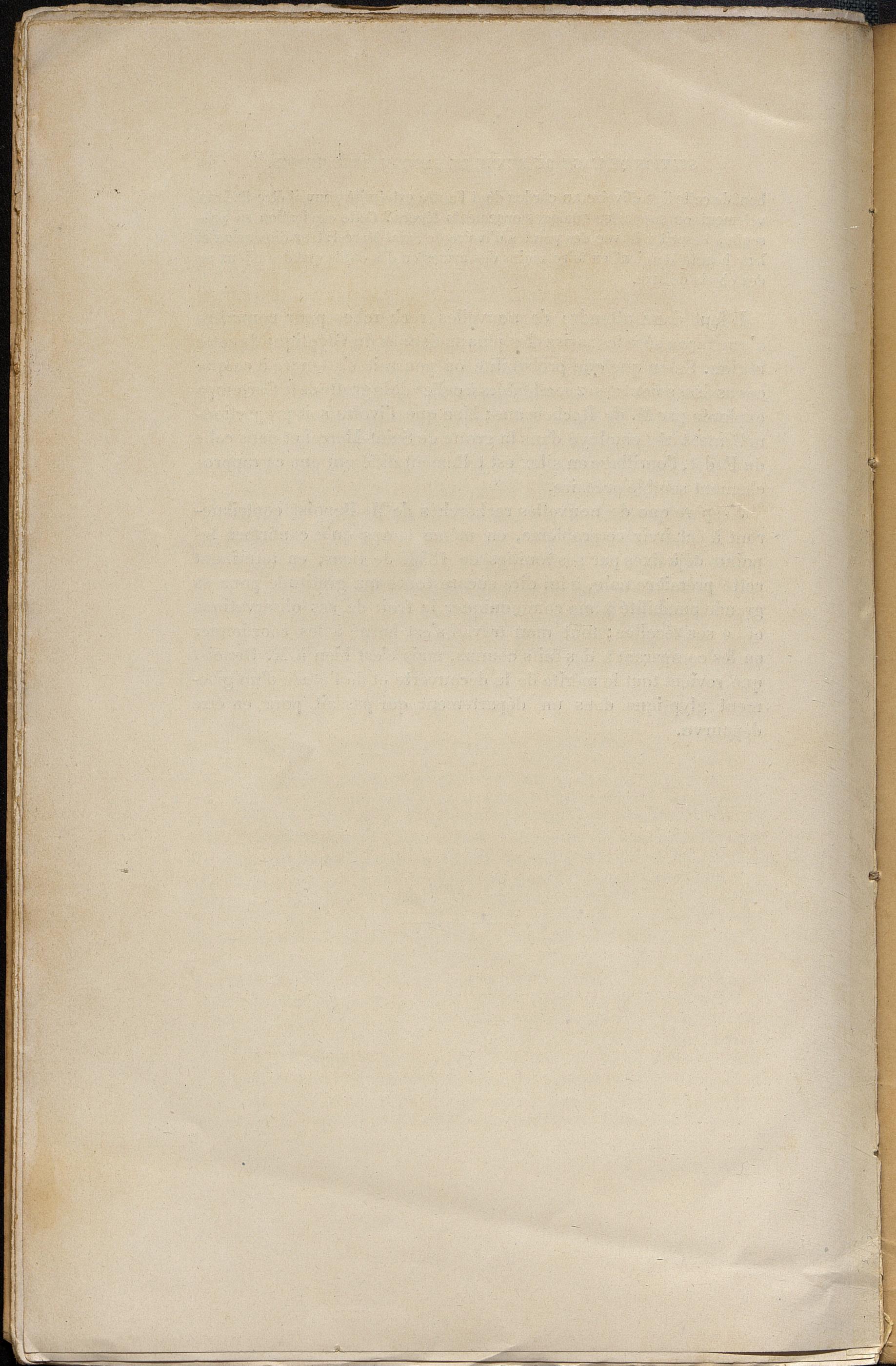
Il m'est impossible de dire si la grotte a contenu plusieurs niveaux glyptiques, et j'ignore tout à fait quel peut être le rapport stratigraphique entre les aiguilles et les grandes pointes d'ivoire; je serais tenté de considérer ces dernières comme plus anciennes, et se rapportant à une assise à sculptures, mais cette assertion ne serait basée sur aucune raison tirée de l'observation.

La grotte fouillée par M. le comte de Rochebrune dans la vallée de la Tardoire a donné aussi des pointes en ivoire, que j'ai examinées l'an dernier; l'absence totale d'aiguilles et de harpons, ainsi que le caractère très ancien de la faune et de l'outillage en silex autorise l'attribution du gisement poitevin à une assise extrêmement ancienne; un gros tronçon de défense de Mammouth a été entaillé à la façon de ceux que M. Piette considère comme des ébauches de statuettes et, en fait de gravures authentiques (il y a une gravure d'oiseau ou de renard évidemment fausse), je n'ai vu qu'un ou deux canons de renne sectionnés transversalement, de façon à donner un tube ouvert par un bout, la diaphyse supérieure en formant le fond; autour des lèvres du goulot, soigneusement polies et régularisées, toute une série de chevrons a été gravée. Mais ces gravures à motifs géométriques peuvent se trouver dans des assises bien antérieures à la gravure figurative. — Les pointes en ivoire de la Gartempe sont aplaties, un peu fuselées; leur base est entaillée d'une petite fente, à lèvres peu ou pas écartées; on ne peut aucunement rapprocher ce type des flèches à base fourchue du Midi et de Saint-Marcel; c'est tout autre chose que les types si connus d'Aurignac et d'Aurensan, car la fente est de si faible amplitude, que tout au plus y peut-on faire pénétrer un gros fil; n'y faudrait-il pas voir un moyen d'attacher au gros

bout de cette tige d'ivoire un cordon dont l'autre extrémité pouvait être fixée au vêtement ou supporter quelques ornements légers ? Cette explication se présente à l'esprit à la vue des pointes d'ivoire de Saint-Marcel ; leur dimension et leur beauté devaient en faire moins des armes ou des outils que des bijoux ou des objets de luxe.

Il faut donc attendre de nouvelles recherches pour connaître d'une façon sûre les assises les plus anciennes du Glyptique de cette région. Selon quelque probabilité on pourrait s'attendre à ce que ces assises soient assez semblables à celles de la grotte de la Gartempe explorée par M. de Rochebrune ; bien que l'ivoire soit proportionnellement très employé dans la grotte de Saint-Marcel et dans celle du Fadet, l'outillage en silex est tellement différent que ce rapprochement semble précaire.

J'espère que de nouvelles recherches de M. Benoist contribueront à éclaircir ce problème, en même temps qu'à confirmer les points déjà fixés par ses fouilles de 1896. Je tiens, en terminant cette première note, à lui dire encore toute ma gratitude pour sa grande amabilité à me communiquer le fruit de ses observations et de ses récoltes ; tout mon travail s'est borné à les coordonner en les comparant à des faits connus, mais c'est bien à M. Benoist que revient tout le mérite de la découverte et de l'étude d'un gisement glyptique dans un département qui passait pour en être dépourvu.



MASSON et C^{ie}, Éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

L'ANTHROPOLOGIE

Paraissant tous les deux mois

RÉDACTEURS EN CHEF

MM. BOULE — VERNEAU

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. D'ACY — BOULE — CARTAILHAC — COLLIGNON — DENIKER — HAMY
LALOY — MONTANO — M^{is} DE NADAILLAC — PIETTE
SALOMON REINACH — PRINCE ROLAND BONAPARTE — TOPINARD
VERNEAU — VOLKOV

Un an : Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. — Union postale, 28 fr.

PRIX DU NUMÉRO : 5 FRANCS

L'*Anthropologie* paraît depuis janvier 1890.

A cette époque, les Directeurs de trois Revues également importantes et également estimées, les *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, la *Revue d'Ethnographie* et la *Revue d'Anthropologie*, estimèrent que, pour éviter toute dispersion de forces, il y avait lieu de fusionner ces publications en une seule qui prendrait le titre de l'*Anthropologie*.

Depuis dix ans, le succès de cette entreprise n'a fait que s'affirmer. Nous avons eu la satisfaction de voir notre *Revue* pénétrer de plus en plus dans toutes les bibliothèques scientifiques; et non seulement les abonnés respectifs des anciennes revues nous sont restés fidèles, mais encore de nouvelles sympathies ont été acquises, particulièrement à

l'étranger, où l'*Anthropologie* a trouvé de nombreux lecteurs et où elle reçoit tous les jours de hautes marques d'estime.

Ce succès est dû non seulement à la valeur des mémoires originaux, mais encore au soin apporté par la Rédaction à la partie dite mouvement scientifique, où tous les mémoires parus en France et à l'Étranger sont analysés par des spécialistes autorisés. Tenir les lecteurs au courant des études chaque jour plus nombreuses et plus étendues devient une tâche de plus en plus considérable. Aussi tous les efforts ont-ils été faits pour résumer aussi fidèlement que possible les progrès journaliers des sciences anthropologiques et apporter tous les soins à assurer la publication régulière de ce recueil.

Chaque numéro, composé de 8 feuilles, comprend :

1° Des articles originaux aussi variés que possible sur l'anthropologie proprement dite, l'ethnographie, la paléontologie humaine et l'archéologie préhistorique ;

2° Sous la rubrique *Mouvement scientifique*, des analyses nombreuses des mémoires parus en France ou à l'étranger ;

3° Des comptes rendus des Sociétés savantes ;

4° Des nouvelles et correspondances, etc.

La Revue compte parmi ses collaborateurs les savants les plus éminents, les spécialistes les plus autorisés. Elle est d'ailleurs ouverte à tous les anthropologistes, sans distinction d'école ni d'opinions scientifiques.

L'*Anthropologie* est une publication purement scientifique. Elle est éditée avec luxe, soigneusement imprimée sur beau papier. Les illustrations y sont nombreuses, comme il convient dans toute Revue d'Histoire naturelle. Les mémoires sont accompagnés de planches ou bien de clichés intercalés dans le texte.